

Plan de formation 2009

pour les secteurs connexes au métal
(cp 142.01 – 149.03 – 149.04)

Le plan de formation est bien plus qu'une simple formalité administrative: c'est un outil de management très efficace! Prenez le temps de réfléchir à votre **plan de formation** et vous ferez un grand pas en avant vers un **plus grand rendement dans votre entreprise**.



Qu'est-ce qu'un plan de formation?

Un plan de formation vous permet de dresser la carte des besoins formatifs de votre entreprise pour l'année à venir.

Le plan de formation et la convention collective de travail

La CCT oblige toute entreprise ressortissant à la **Commission paritaire 149.04** et occupant **au moins 15 travailleurs** à introduire un plan de formation. Ce plan de formation donne droit à un **crédit-formation**. Les entreprises de la **CP 142.01** ne sont **pas tenues** d'introduire un plan de formation.

Pour composer votre propre plan de formation, vous pouvez vous baser sur le plan fourni en annexe. Comme il se subdivise en catégories et sous-catégories, il est très facile à compléter.

Les entreprises de la **CP 149.03** peuvent contacter leur conseiller en formation pour obtenir plus de précisions et une aide sur mesure.

Un must pour tous les employeurs

Les employeurs qui occupent moins de 15 travailleurs ont également tout intérêt à établir un plan de formation. Garantisiez un vrai **retour sur investissement** des **formations** en établissant une radioscopie des compétences de votre personnel. Vous enverrez ainsi vos collaborateurs au bon moment à la formation qui correspond parfaitement aux besoins identifiés. Les formations suivies en dehors d'un planning réfléchi sont souvent synonymes de perte de temps. C'est non seulement dommage, mais aussi préjudiciable à votre entreprise. Car, de nos jours, **une entreprise florissante et compétitive** passe par la formation permanente.

Un plan de formation, ça paie!

Un plan de formation donne droit à une prime de **5 euros** par heure de formation (soit 40 euros par jour). Il doit toutefois s'agir d'une formation agréée par EDUCAM.

D'autres questions sur le plan de formation?

Contactez votre account manager pour bénéficier gratuitement de ses conseils et de son aide (tél. 02 778 63 30 ou info@educam.be).

Besoin de plus d'exemplaires? Rendez-vous sur www.educam.be!

N'hésitez pas à vous rendre sur www.educam.be pour télécharger le plan de formation et l'imprimer autant de fois que vous le souhaitez. Vous y trouverez également une version Excel que vous pouvez compléter directement sur ordinateur. Nous attirons votre attention sur le fait que votre plan de formation doit être envoyé par courrier à EDUCAM pour le 15 février 2009 au plus tard.

Envoyez votre plan de formation au plus tard le 15 FÉVRIER à EDUCAM

EDUCAM

Avenue J. Bordet 164
1140 Bruxelles

Le plan doit être signé *de la main* de l'employeur et des membres de l'éventuel conseil d'entreprise.

PLAN DE FORMATION 2009

SECTEURS CONNEXES AU MÉTAL

En vue de l'obtention du soutien sectoriel, chaque formation doit faire l'objet d'une demande séparée adressée à EDUCAM.
 Ceci est une image du besoin de formation au sein de votre entreprise.
 Appelez-vous ; que le plan de formation doit être déposé chez EDUCAM **pour le 15 février 2009**
 et qu'EDUCAM peut vous aider à rédiger votre plan et à le mettre en œuvre. **Appelez le (02)778 63 30.**

Données d'identification

NOM DE LA SOCIÉTÉ		PERSONNE DE CONTACT		NOMBRE DE SALARIÉS	
RUE + NUMÉRO		FONCTION		NOMBRE D'OUVRIERS	
TÉL.		N° DE COMMISSION PARITAIRE			
FAX		N° ONSS			
LOCALITÉ		E-MAIL		N° DE TVA	
Type de formation	Intitulé de la formation	Nombre de jours	Nombre d'ouvriers	Opérateur de formation	Période programmée

FORMATIONS TECHNIQUES

Véhicules et métal

Hydraulique

Secteur agricole

Transformation des métaux

Transport interne

Sanitaire

Autres formations techniques

Formations techniques pour non-techniciens

Pneus agricoles pour collaborateurs

commerciaux									
Autres									
FORMATIONS NON TECHNIQUES									
Sécurité									
Logistique									
Gestion des ressources humaines									
Langues									
Informatique									
Autres									
CONSEIL EN FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DE CARRIÈRE									
Plan de formation qualitatif									
Accompagnement de carrière standard									
Accompagnement de carrière sur mesure									
Externalisation (outsourcing) d'instructeurs									
Signature du responsable								Date	Cachet de l'entreprise

Un plan de formation rentable en **QUATRE ÉTAPES**

1

Examinez vos besoins formatifs

Pour identifier vos besoins, il suffit de vous poser quelques questions ciblées.

Qu'est-ce qui a changé ou qu'est-ce qui va changer dans l'entreprise et qui nécessite une formation? Quelques exemples: votre entreprise élargit son champ d'action, vous embauchez du personnel, vos procédures changent.

De quelle formation chaque travailleur individuel a-t-il besoin? Pensez aux manquements constatés. Mais demandez-vous aussi ce dont un travailleur a besoin pour rester à niveau. Si les compétences techniques sont les plus évidentes, d'autres capacités et qualités sont également indispensables pour être efficace: orientation clientèle, communication avec les collègues, coaching et gestion des membres de l'équipe, maîtrise du travail sur ordinateur...

Toutes les formations du plan de l'année dernière ont-elles été réalisées? Reprogrammez éventuellement les cours qui n'ont pas pu être suivis l'année passée.

2

Etablissez un calendrier des formations

Le **catalogue des formations d'EDUCAM** est idéal pour composer votre calendrier. Le catalogue vous propose un aperçu de l'**offre** d'EDUCAM. Il s'articule autour de trois catégories: (1) les formations techniques, (2) les formations non techniques et (3) les conseils de formation et de gestion de carrière.

Vous ne trouvez pas la formation que vous cherchez dans le catalogue, ou vous ne savez pas exactement quel type de formation peut répondre à un besoin spécifique? N'hésitez pas à contacter EDUCAM pour un conseil gratuit. Il est toujours possible de concocter une **formation sur mesure**.

Vous pouvez commander votre catalogue gratuit (tél. 02 778 63 30 – info@educam.be) ou le consulter en ligne sur www.educam.be.

3

Complétez le plan de formation

Les sections du catalogue des formations et du plan de formation correspondent parfaitement, ce qui vous facilite grandement la tâche et vous permet de visualiser clairement les choses.

4

Parcourez votre plan de formation et évaluez-le

Examinez votre plan d'un œil critique et demandez-vous s'il colle à vos besoins réels. Consultez vos collaborateurs pour connaître leurs éventuelles demandes complémentaires. Si nécessaire, ajustez votre plan en fonction de cette évaluation et transmettez-le à EDUCAM.